

Les commissaires aux comptes au seuil de la réinvention

le 21 mai 2019 - Julien THIBERT - [Vie juridique](#)



Tandis que la loi Pacte, adoptée définitivement par le Parlement le 11 avril dernier, acte une remontée des seuils d'audit de 4 à 8 M€ de chiffre d'affaires pour les entreprises, la profession des commissaires aux comptes engage un nouveau combat, celui de la réinvention d'une profession partiellement bouleversée. Le rendez-vous d'ailleurs est donné les 4 et 5 juillet au Matmut Stadium pour amorcer cette mutation.

A Lyon, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes n'a pas ménagé sa peine ces derniers mois pour faire valoir l'indispensable utilité de l'audit et de la certification des comptes même pour les plus petites entreprises.

« Nous avons un seuil d'audit qui n'était plus adapté aux entreprises ce qui rendait inutiles certaines de nos opérations. L'idéal aurait été d'adapter nos missions à la taille des entreprises » avoue Sylvain Boccon-Gibod, président de la CRCC de Lyon.

Ce combat perdu « d'une réforme imposée dans une logique politique » n'a pas freiné les velléités de réinvention de la profession qui, à l'échelon national reste impactée : 10 000 emplois seraient menacés avec une division presque par quatre des entreprises dorénavant auditées : 70 000 contre 220 000 auparavant.

« Nous allons devoir mieux communiquer sur l'utilité de notre profession auprès des entreprises qui ne sont plus obligées de certifier leurs comptes » poursuit S. Boccon-Gibod qui avance plusieurs arguments : des effets de concentration inévitables avec le trust de grand cabinets type « Bif four », anglo-saxons majoritairement et posant des problématiques de souveraineté nationale, une hausse des tarifs et in fine, une paupérisation de la culture financière des entreprises.

Et le commissaire aux comptes d'éclairer sur le fait que finalement, les entreprises qui ne seront dorénavant pas été certifiées pourraient pâtir d'un manque d'attractivité auprès des banques et des fonds d'investissement pour qui la valeur de la certification régit leurs opérations de crédits ou de capital-investissement.

Une grande consultation bientôt lancée

Par l'intermédiaire de son président, la CRCC de Lyon lance une grande opération de consultation intitulée « Audit&Co » auprès de la profession et des parties prenantes (banquiers, collectivités, territoriales, tribunaux de commerce, assureurs-crédit, capital-risqueurs, associés minoritaires ou encore organismes sociaux et fiscaux). Le rendez-vous est donné les 4 et 5 juillet au Matmut Stadium. Au programme, ateliers thématiques, concertations, partage d'expérience pour bâtir la profession de commissaire aux comptes de demain.

PARTAGES

Partager

Partager

Partager

Partager

Julien THIBERT
Journaliste

toutlyonaffiches
@letoutlyon

Ses derniers articles

Le esport fait son entrée à la Tony Parker Adequat Academy
LDLC prépare le transfert de sa cotation sur le marché Euronext Growth
Serfim reprend CTB



Abonnez-vous à l'offre Papier + Numérique

Le Tout Lyon Journal d'annonces légales et d'informations économiques pour le département du Rhône

- › Pour plus de contenu, papier + web
- › l'accès aux annonces légales,
- › l'accès aux ventes aux enchères.

Je m'abonne